

# ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS

Publicité foncière et conservation cadastrale

Le 13/03/2023

Conformément au décret-Loi du 30 avril 1955 n° 55.471, j'ai établi le document de modification du parcellaire cadastral concernant la définition de la future limite cadastrale.

Le service du cadastre exige les signatures des propriétaires intéressés (**vendeur, acquéreur, ...**) lors du dépôt de ce document pour numérotage.

Aussi, je vous demande de bien vouloir me retourner le pouvoir ci-contre, ainsi qu'un exemplaire du plan joint, revêtus de votre signature en les faisant précéder de la date et de la mention manuscrite "bon pour pouvoir", ou passer à mon cabinet signer l'original dudit document.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

PJ : extrait cadastral avec projet de division

Partie à conserver  
Réf. dossier : 2301016

# ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS

Publicité foncière et conservation cadastrale

(Conformément au décret-Loi du 30 avril 1955 n° 55.471)

## POUVOIR

(1 par personne)

Je, soussigné, (prénom, nom, date et lieu de naissance)  
*M. P. L. MONNIER, Gérard, 25/03/1953 à Loches*

demeurant : *5 la chanterie 37110 Ville d'Orner*

donne pouvoir à : **M. Bruno ETCHEBARNE**  
Géomètre-Expert DPLG  
78, Avenue du Général de Gaulle  
37600 LOCHES

pour signer le Document de Modification du Parcellaire Cadastral, prévu par la Loi, de la partie de propriété située :

Commune de : REIGNAC-SUR-INDRE  
Lieu-dit ou rue : Moulin de la Fosse  
Cadastrée : AC n°98 et 103

En vue d'une division  
Avec :

fait à *Ville d'Orner* le *13 Mars 2023*

Signature précédée de la mention "bon pour pouvoir"

*bon pour pouvoir*  
*Monnier*

Partie à retourner  
Réf. dossier : 2301016